Présentation de l'Insee Références – Les revenus et le patrimoine des ménages

Introduction

Valérie Albouy, cheffe du département des ressources et des conditions de vie des ménages

Je vous souhaite la bienvenue à la présentation du nouvel ouvrage de référence de l'Insee. Cet ouvrage rassemble les dernières données disponibles sur les revenus et le patrimoine des ménages. Trois dossiers vont vous être présentés ce matin : un premier sur les inégalités de revenus et la pauvreté, un second sur le patrimoine des ménages, et un troisième fera un focus sur les très hauts revenus, c'est-à-dire les 1 % des ménages ayant les revenus les plus élevés.

Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2015 et depuis 1970

Valérie Albouy, cheffe du département des ressources et des conditions de vie des ménages

Je vais faire la première présentation, celle d'un dossier écrit par Julien Blasco et Julie Labarthe sur les inégalités de niveau de vie et la pauvreté en 2015 et depuis 1970. Les inégalités sont stables en 2015 par rapport à 2014 et plus généralement, elles sont stables depuis 2008.

Ce qui est intéressant maintenant, c'est de regarder ce qu'il se passe dans l'Union européenne. Dans les autres pays de l'Union européenne, dans la majorité des pays, ces inégalités ont augmenté : très souvent, la barre orange est inférieure au niveau du bâton bleu qui figure le niveau de 2015.

On considère qu'on est pauvre en France quand on a un niveau de vie qui est inférieur à 60 % du niveau de vie médian. Le seuil de pauvreté s'établit en 2015 à 1015 par mois.

Le taux de pauvreté est de 14,2 % en 2015, ce qui fait qu'il y a 8,9 millions de personnes qui sont pauvres cette année-là, et cela représente une personne sur sept. Si je compare maintenant encore une fois à nos voisins de l'Union européenne : on a repris les mêmes conventions, donc le barre bleue, ce sont les niveaux de 2015, et les traits oranges, ce sont les niveaux de 2008. Nous avons ordonné les pays selon le niveau de pauvreté en 2015, et la France a toujours un des taux de pauvreté les plus bas de l'Union européenne ; c'était déjà le cas les années précédentes.

Entre 1998 et 2015, le patrimoine double, mais diminue pour les 20 % les moins dotés Julie Labarthe, cheffe de la division revenus et patrimoine des ménages

Bonjour, je vais vous présenter la vue d'ensemble rédigée par Aline Ferrante et Rosalinda Solotareff sur le patrimoine des ménages de 1998 à 2015.

Maintenant, on va regarder comment se distribue le patrimoine entre les ménages résidents en France. Comme dans la présentation précédente, on a ordonné la population des moins dotés aux plus dotés. Et ce que l'on peut observer, c'est que le patrimoine est de plus en plus dispersé au fur et à mesure que l'on avance dans la distribution du patrimoine.

Donc il y a de fortes disparités de patrimoine et il y a aussi une forte concentration du patrimoine puisque sur ce graphique, vous pouvez voir que les 50 % de ménages avec les patrimoines les plus élevés possèdent 92 % de la masse totale de patrimoine ; si on regarde ce que possèdent les 10 % de ménages les plus riches, on atteint près de la moitié du patrimoine brut ; et enfin, les 1 % les mieux dotés possèdent 16 % de l'ensemble du patrimoine en France.

Je vais vous présenter les évolutions que l'on observe depuis 1998 parce que c'est depuis cette période qu'on a des enquêtes Patrimoine assez facilement comparables. Je vais regarder les évolutions de patrimoines depuis 1998, hors patrimoine résiduel car la mesure de ce patrimoine résiduel a été beaucoup améliorée en 2015 ; donc, on l'enlève pour pouvoir faire des comparaisons intertemporelles. Ce qui est marquant, donc, c'est que le patrimoine moyen a plus que doublé entre 1998 et 2015 et a stagné entre 2010 et 2015.

Si on regarde les choses sur longue période, entre 1998 et 2015, l'évolution est très différente selon la position dans l'échelle des patrimoines : le patrimoine a doublé pour les 70 % les mieux dotés mais il a diminué pour les 20 % les moins dotés, avec une baisse de 31 % pour les 10 % les moins riches. Si on fait un zoom sur la fin de période, on voit qu'entre 2010 et 2015, le patrimoine a stagné voire diminué pour les 60 % les mieux dotés, notamment tout en haut de la distribution, et qu'il a augmenté entre le 2° et le 4° décile de niveau de vie, ce qui fait que les inégalités ont légèrement diminué, mais elles restent à un niveau élevé puisque les inégalités ont beaucoup augmenté dans les années 2000.

Les très hauts revenus en 2015 : 1 % de la population perçoit 7 % des revenus et 30 % des revenus du patrimoine déclarés

Marie-Cécile Cazenave-Lacrouts

Bonjour, nous allons maintenant revenir sur les revenus pour nous concentrer en particulier sur une petite partie de la population, à savoir les 1 % de personnes qui possèdent les revenus les plus élevés. On peut construire la distribution des revenus initiaux par unité de consommation, en classant les personnes par ordre croissant de leur revenu. Ensuite, grâce à nos données exhaustives, on peut avoir un découpage un peu plus fin de la population : puisqu'on connaît le revenu de chaque ménage, on peut se permettre de découper le dernier pourcent de la population en différentes catégories, et on va découper jusqu'au 10 000° de la population (99,99 % ce qui représente environ 6 400 personnes). Cela nous permet de constater comme on l'avait vu pour le patrimoine que les revenus sont très dispersés en haut de la distribution.